

## Article

### Commentaire

#### Introductions, réintroductions : quelques interrogations...

François Sarrazin

Biologiste, Université Pierre et Marie Curie, UMR 5173 MNHN-CNRS-UPMC, Conservation des espèces, restauration et suivi des populations, 61 rue Buffon, 75005 Paris, France

Dans son article intitulé « Introductions, réintroductions : des convergences, par-delà les différences »<sup>1</sup> Isabelle Mauz apporte, à partir de l'exemple de programmes menés dans les régions alpines, un éclairage intéressant sur les similitudes entre introductions et réintroductions, notamment en ce qui concerne l'implication de leurs promoteurs et leur perception par le reste de la société. Ce rapprochement de fait entre ces deux types d'actions soulève cependant quelques interrogations pour le biologiste, et, au-delà, pour le décideur.

Certes, comme le souligne Isabelle Mauz, les réintroductions ont été nombreuses et leurs motivations ont évolué au cours des décennies. Ces opérations s'étalant nécessairement sur le long terme, on ne mesure que maintenant l'importance de certaines d'entre elles alors que le contexte de leur perception a bien évolué depuis leur initiation. Si les arguments des sociétés d'acclimatation ont porté à une époque, il n'en est plus de même et le lâcher d'individus est désormais envisagé au sein d'un cortège de pratiques visant le plus souvent la restauration des systèmes écologiques à l'échelle des populations, des communautés ou des écosystèmes (SER, 2002; Perrow et Davy, 2002). Cela pose nécessairement de nombreuses questions touchant les références visées par cette restauration (Donadieu, 2002; Van Andel et Aronson, 2006). Que souhaite-t-on restaurer? Quel est l'objectif visé? De quelle information dispose-t-on pour le définir? Comment ce système aurait-il évolué s'il n'avait pas été perturbé? Dans le cas de la restauration d'une population par réintroduction, l'espèce localement éteinte a-t-elle été remplacée? Le retour de cette espèce s'accompagnera-t-il

de la restauration de ses interactions avec les autres éléments de l'écosystème? Comment ce système, une fois viable, sera-t-il susceptible d'évoluer à long terme, la restauration écologique ne visant en aucune façon à figer des processus par essence dynamiques? Ces diverses questions ne peuvent être abordées dans le cas d'introductions volontaires qui ne visent souvent qu'un objectif de rentabilité à relativement court terme par l'exploitation directe ou indirecte de l'espèce introduite, mais dont les conséquences à long terme, bonnes ou mauvaises, sont incontournables. Si les introductions étaient acceptées dans le passé, elles le sont beaucoup moins aujourd'hui. En effet, après avoir longuement été ignorées, les introductions d'espèces sont maintenant connues pour être une des principales causes d'extinction de la biodiversité, en grande partie parce qu'elles ignorent les relations de co-évolution liant les éléments d'un écosystème. Non pas parce que toute arrivée d'espèce nouvelle serait par essence négative; l'apparition, le mouvement et l'extinction des populations sont les moteurs de l'évolution. Mais parce que, comme pour la plupart des questions liées à l'impact de l'homme sur son environnement, et plus particulièrement sur la biodiversité, ce sont bien les échelles de temps et d'espace de ces processus qui sont profondément modifiées. Ces transferts d'individus sont en effet susceptibles d'impliquer des effectifs, des trajets et une rapidité bien supérieurs à ceux des colonisations naturelles. C'est en cela que les introductions d'espèces sont désormais condamnées par de nombreuses recommandations et conventions internationales, de même, à l'échelle française, que par la stratégie nationale pour la biodiversité.

Pour autant, la légitimité des réintroductions a également été remise en question du fait de l'investissement

Auteur correspondant : sarrazin@mnhn.fr

<sup>1</sup> Voir dans la rubrique Article de ce numéro.

élevé qu'elles réclament, et de leur succès parfois limité. Au-delà des biais taxonomiques identifiés par Seddon *et al.*, (2005) et rappelés par Isabelle Mauz, la concurrence de ces programmes, centrés sur les espèces, avec des actions de conservation à l'échelle des espaces a notamment été discutée. Dans tous les cas il est maintenant largement admis que, quels que soient les problèmes techniques et biologiques soulevés par la restauration de populations, ceux-ci ne peuvent être résolus sans avoir au préalable ou parallèlement veillé à l'acceptation du retour de l'espèce ou, au minimum, à la neutralité des acteurs locaux. C'est seulement à cette condition que ce retour peut être envisagé et que les questions liées à l'écologie de l'espèce peuvent être finement prises en compte pour optimiser sa réintroduction. Il apparaît donc ici un autre élément essentiel de cette distinction entre introduction et réintroduction, qui conditionne l'acceptation du retour de l'espèce réintroduite. Cette espèce est susceptible d'avoir une histoire, un passé plus ou moins chargé de sens pour les populations locales. Si l'extinction est ancienne, que reste-t-il de la perception de sa présence ? Si l'extinction est récente, les savoirs locaux permettent-ils d'en identifier les causes ? Si elles sont directement ou indirectement imputables aux activités et aux représentations humaines, quels changements doivent être identifiés et mis en œuvre pour assurer la viabilité à long terme de la population réintroduite ? Ces changements sont-ils acceptables ? Au prix de quels compromis ? Dans le cas d'introduction, ce passé n'existe pas. Quelle différence cela génère-t-il entre ces opérations ?

Ces interrogations identifient un champ d'investigation à l'interface entre sciences de l'homme et de la nature permettant d'évaluer des possibilités de coexistence entre activités humaines et maintien de la biodiversité. Des travaux de recherche en écologie mais aussi nécessairement en sciences humaines doivent donc accompagner ces programmes. Ceci pour permettre, au-delà de chaque cas local, de définir les critères de succès de ces opérations, qui font encore largement défaut à ce jour, et de mieux comprendre les processus impliqués dans ces succès. Au niveau international, un nombre croissant de publications s'intéresse à ces questions sur le plan écologique. Leur ouverture aux sciences humaines doit être encouragée. Le travail d'Isabelle Mauz, en montrant la non indépendance et, d'une certaine manière, la confusion des perceptions des introductions et réintroductions, contribue à cette approche.

## Références

- Donadieu, P., 2002. Les références en écologie de la restauration, *La Terre et la Vie, Revue d'Écologie*, Supplément 9, 109-119.
- Perrow, M.R., Davy, A.J., 2002. *Handbook for ecological restoration. Vol. 1. Principles of restoration*, Cambridge University press.
- Seddon, P.J., Soorae, P.S., Launay, F., 2005. Taxonomic bias in reintroduction projects, *Animal Conservation*, 8, 51-58.
- SER 2002. The SER primer on ecological restoration, Society for ecological restoration, Science and policy working group ([www.ser.org](http://www.ser.org)).
- Van Andel, J., Aronson, J., 2006. *Restoration ecology*, Blackwell.